



15 impasse des Mouettes
Keroren - Raguénès
29920 Névez
Tél : 02.98.06.87.13
Email : campingoccean@orange.fr
RCS Quimper 847 806 072

CONTRAT DE RÉSERVATION

BOOKING FORM

COORDONNÉES DU DEMANDEUR / Organiser coordonate

Nom / Name : **Prénom / First Name :**

Adresse / Address :

Code postal / Post code : **Ville / City :**

Pays / Country : **N° immatriculation véhicule / Car number :**

E.mail : **Port / Cell phone :**

PERSONNES INSCRITES AU SÉJOUR / Family composition

Seules les personnes dont le nom figure sur le présent contrat seront acceptées – Only the people whose name is reproduced on this contract will be accepted

	Nom / Name	Prénom / First name	Date de naissance / Birth date
1			
2			
3			
4			
5			
6			

- Le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité indiquée de la location. The number of tenants mustn't be more than the capacity of the accommodation.
- Les mineurs non accompagnés d'un représentant légal ne seront pas acceptés pour des raisons de sécurité.

LOCATION DE MOBIL-HOME / Mobil-home rental

Arrivée : / / à partir de 16h
(Arrivals from 04 pm)

Départ : / / avant 10h
(Departure before 10 am)

- Mobil-home 4 pers. – 2 ch. (samedi au samedi)
 - Mobil-home LEA 4 pers.– 2 ch. (dimanche au dimanche)
 - Mobil-home LEA 6 pers.– 3 ch. (dimanche au dimanche)
- Les animaux ne sont pas admis dans les Mobil-home.

Options :

- Location de draps / Linen (15 € / lit)
- Forfait ménage / Cleaning package (70 €)

Montant location / Location amount	A €
Options	B €
Montant total / Total amount C = (A+B)	C €
Acompte à verser / deposit D = (C * 30%)	D €
Solde dû à l'arrivée / Balance payable E= (C-D)	E €

EMPLACEMENT CAMPING / Camping pitch

Arrivée : / / à partir de 12h
(Arrivals from 12 am)

Départ : / / avant 12h
(Departure before 12 am)

- Tente / Tent
- Camping-car
- Caravane / Caravan
- Electricité / Electricity
- Chien / Dog

Dimensions :

..... X m

Arrhes à verser / Deposit

80,00 €

- Pas de réservation de moins de 7 nuits

REGLEMENT / Payment

- Chèque
- Chèques vacances ANCV
- Sur votre ordre de virement au compte

IBAN International : FR76 1558 9297 7907 0760 4334 044
BIC : CMBFR2BARK

- J'ai pris connaissance des conditions de réservation ci-après et déclare les accepter. (I read the booking conditions below and declare to accept them).

Date :

Signature

1-CONDITIONS DE RÉSERVATION

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte du contrat de réservation dûment complété et signé, ou après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

Aucune option ou réservation ne peut être prise en compte sans versement de l'acompte dans un délai maximum de 8 jours suivant la réception du contrat, la réservation en ligne ou par téléphone. Vous recevrez dans les plus brefs délais une confirmation de réservation mentionnant vos dates de séjour.

La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping. En cas de déclaration inexacte, le contrat peut être résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises par le camping.

> Emplacements de camping

Le forfait journalier comprend pour 2 personnes : l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil (piscine...). Seront notamment facturés en supplément : la taxe de séjour, l'électricité, les personnes supplémentaires, le ou les animaux, le ou les véhicules supplémentaires...

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes.

Il n'y a pas de réservation pour les séjours inférieurs à 7 nuits.

> Location

Les hébergements locatifs sont équipés de la vaisselle, de la literie (couettes, couvertures et oreillers). Vous disposez également des infrastructures d'accueil. Le forfait de base est de 4 à 6 personnes suivant le type de locatifs et ne comprend qu'une seule voiture. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux familles se présentant avec un nombre de personne supérieur à la capacité de l'hébergement loué ou avec un animal. Aucune installation complémentaire n'est autorisée sur les emplacements mobil-homes.

2-TARIFS ET TAXES DE SÉJOUR

Les tarifs sont indiqués en euros, TVA comprise au taux en vigueur. Tout changement ou modification de ce taux ainsi que toute évolution des taxes applicables le cas échéant à votre séjour, à la date de facturation, pourra être répercuté sur le prix des produits ou séjours facturés.

Le montant de la taxe de séjour est appliqué par nuit et par personne à partir de 18 ans. La taxe de séjour n'est pas incluse dans le tarif. La taxe de séjour est perçue par le camping auprès des clients, puis reversée par le camping aux autorités communales.

3-RÈGLEMENT DU SÉJOUR

> Modes de paiements acceptés

Au titre de l'acompte ou des arrhes, vous pouvez régler votre réservation par les modes de paiements suivants : chèque, chèques vacances, virement bancaire. Au titre du solde, vous pouvez régler votre séjour par les modes de paiements suivants : chèque, chèques vacances, espèces, carte bancaire.

> Modalités de règlement en camping-caravaning

Une somme de 80 € est demandée à titre d'arrhes déductible du montant du séjour. Le solde du séjour est à payer la veille de votre départ.

> Modalités de règlement en location :

Un acompte de 30 % du prix du montant de la location doit être réglé dès la réservation au camping.

Le solde du séjour est à payer en totalité le jour de votre arrivée.

4-MODIFICATION ET ANNULATION

Les modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité dans le camping et accord de la direction. Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

En cas de non-présentation sur le camping dans un délai de 24 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement ou de votre emplacement. Les sommes versées ne sont pas remboursables.

En cas d'annulation du fait du campeur, l'annulation doit être effectuée par courrier ou mail auprès du camping et il vous sera retenu :

> En Camping-caravaning

Plus de 30 jours avant votre arrivée, la totalité des arrhes sera remboursé.

Entre le 30e jour et le 1er jour, la totalité des arrhes sera retenue par le camping.

> En Location

Plus de 60 jours avant votre arrivée, il sera retenu 30 € de frais.

Entre le 60^{ème} jour et le 31^{ème} jour avant votre arrivée, il sera retenu 50% de votre acompte.

Entre le 30e jour et le 1er jour, la totalité de votre acompte sera retenue par le camping.

5-ASSURANCE ANNULATION

Une assurance annulation peut être souscrite auprès de votre assureur.

6-POUR VOTRE SÉJOUR

Arrivée

> **En camping-caravaning** : L'emplacement sera disponible à partir de 12 heures.

> **En location** : Les locatifs pourront être occupés le samedi ou le dimanche (en fonction des locatifs) à partir de 16 heures.

Départ

> **En camping-caravaning** : L'emplacement devra être libéré pour 12 heures le jour du départ.

> **En location** : L'hébergement doit être libéré avant 10 heures du matin. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au tarif de la nuit en vigueur.

Inventaire

Un inventaire des lieux, mobiliers, matériels, ustensiles de cuisine et la vérification de l'état de propreté ont lieu au départ de chaque locataire. Le locataire est tenu de contrôler le jour de son arrivée et de signaler toutes les anomalies.

Un dépôt de garantie de 250 € (+70 € de ménage) sera demandé le jour de l'arrivée (somme non encaissée). Cette somme sera intégralement restituée au locataire le jour de son départ, si les lieux et les matériels sont restitués en conformité avec l'inventaire. Toute casse, détérioration ou perte sera facturée et retenue sur le montant de la caution. 70 € seront retenus sur le chèque de caution pour le nettoyage si l'état de propreté est jugé par nous irrecevable.

Les inventaires de départ ont lieu entre 8 h 00 et 10 h 00. En cas de départ anticipé en dehors des horaires de bureau, la caution sera retournée par courrier au locataire, après inspection des lieux, dans un délai maximum de 1 mois.

Services supplémentaires - Option ménage fin de séjour

Le camping propose un service de location de draps (15€/lit). Un service de ménage de fin de séjour est également proposé (70 €) ; celui-ci n'inclut pas : le nettoyage de la vaisselle, de l'espace cuisine, ainsi que le vidage des poubelles.

Animaux

Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au camp, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.

Aucun animal n'est autorisé dans les locatifs même avec des visiteurs.

Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas acceptés sur le camping. Le carnet de vaccination à jour est obligatoire.

Assurance

Il convient au client de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, dégradation de biens ou de véhicules... Ainsi qu'en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client.

Mineurs

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux.

Divers

Tous les hébergements sont strictement non-fumeur. L'utilisation des barbecues (non fournis) est interdite sur les terrasses en bois et seuls les barbecues sur pieds seront autorisés sur les emplacements en veillant aux mesures de sécurité qu'impose son utilisation.

7-LITIGE

Toute réclamation éventuelle suite à un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.

En cas de litige, la compétence est déléguée aux tribunaux de Quimper.

> Médiation

Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir sont les suivantes :

SAS MEDIATION - Solution Consommation - 222 chemin de la Bergerie, 01800 SAINT JEAN DE NIOST -- SIRET 83286956400019

Tél : 04 82 53 93 06 - Mail : contact@sasmediationsolution-conso.fr

8- LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément à l'article 34 de la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

9-EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

Pour votre sécurité, un bracelet de présence est OBLIGATOIRE durant tout le séjour.

> Visiteurs

Les visiteurs doivent se présenter au bureau d'accueil dès leur arrivée. Le véhicule doit être stationner sur le parking à l'entrée. Les visiteurs ont l'obligation de quitter le camping pour 22h30.

> Piscine

La piscine est non surveillée. Il convient de respecter et de faire respecter les consignes de sécurité indiquées sur les différents panneaux installés autour de la piscine.

L'accès est interdit aux enfants non accompagnés d'un adulte. La baignade pour les enfants est sous la responsabilité des parents.

Les caleçons sont interdits. Le maillot de bain est OBLIGATOIRE !

La piscine est privée et réservée uniquement à la clientèle du camping.

> Bruit et silence

Tout campeur doit respecter le règlement intérieur et notamment de s'abstenir de faire du bruit ou de circuler entre 22h30 et 7h00.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et m'engage à les respecter.

Signature :